

LES TRAVAUX 2011

Après 2009 avec les travaux de voiries, 2010 avec la réfection de la cantine et d'une partie de l'école, l'année 2011 est, elle aussi, sous le signe des travaux.

L'investissement global 2011, en intégrant tous les travaux liés au ruissellement, à l'aménagement d'un logement à l'espace socio-culturel, à la valorisation du patrimoine communal ainsi qu'à l'entretien et à la sécurisation des voiries se chiffre à plus de 180.000 euros.

Cette nouvelle vague de travaux, comme ceux des années précédentes, a été financée sans avoir recours à l'emprunt.

Des subventions accordées par le Conseil Général, le Conseil Régional ou la CAMY sont venues minimiser le coût final.

✓ **L'entretien et la valorisation du patrimoine communal**

Outre l'aménagement d'un logement à l'espace socio-culturel, la commune a réalisé d'autres travaux de valorisation du patrimoine communal : réfection du mur séparatif de l'école/mairie et du chemin des confidences, remplacement de la chaudière de la mairie et de l'école, nouvelle porte d'entrée pour la mairie et rénovation de bâtons de pèlerins.

Ces travaux se sont élevés à près de 70.000 euros et ont été subventionnés

- pour le mur du chemin des confidences à hauteur de 50% par la CAMY
- pour des bâtons de pèlerins à hauteur de 70% par Conseil Général



✓ L'entretien et la sécurisation des voiries et trottoirs

De nombreux travaux de remise en ordre de voirie et de sécurisation des trottoirs ont été réalisés. Ils se sont élevés à plus de 35.000 euros et ont été subventionnés à hauteur de 70% par le Conseil Général.

Aménagement du chemin de la rivière

Sécurisation de la circulation piétonne



Sécurisation de la circulation des véhicules



Quartier du Soleil Levant

Un radar pédagogique a été installé et le panneau d'entrée de village avancé afin de limiter la vitesse sur la zone dangereuse du Soleil Levant. Une limitation de vitesse à 70 aux abords du village sera mise en place prochainement par le Conseil Général en charge de la Route Départementale.



Rue du village

Recul de l'alignement du bâtiment de Monsieur Vicente améliorant la visibilité de la rue. A ce titre, le Conseil Municipal tient à renouveler ses remerciements à Monsieur Vicente pour les services rendus lors de la réalisation des travaux.